ACADEMIE DE	:

### BREVET PROFESSIONNEL D'AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



### **EPREUVE E2.A**

# INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION EN TÉLÉSÉCURITÉ

### **SOMMAIRE**

Ce dossier comporte 5 folios page de garde comprise

Déroulement de l'épreuve	folio	2/5
Situation	folio	3/5
Consignes exploitation et intervention	folio	4/5
Main courante	folio	5/5

EXAMEN: BP	Spécialité : AGENT T	ECHNIQUE	DE PRÉVENTI	ON ET DE S	ÉCURITÉ
Epreuve : <b>E2 : I</b>			O'UNE INSTALLATION ISTALLATION EN TEI		RITE -
Session: 2005	Repère : D1	Echelle :	Durée : 1 h 20	Coeff.: 2	Folio 1/5
ACADEMIE DE				SUJET	

# DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### Au cours de cette épreuve vous serez amené à

- 1. Gérer à distance les interventions de plusieurs équipiers (3) (rondiers intervenants), munis de téléphones mobiles, à partir des informations recueillies sur une installation informatisée de télésécurité (durée 30 minutes).
- 2. Rédiger la main courante relative aux opérations conduites (durée 20 minutes).
- 3. Répondre à une interrogation orale devant un jury (durée 30 minutes).

### Sera particulièrement évaluée votre aptitude à :

- Décoder très rapidement les informations reçues sur l'ordinateur de gestion,
- Affecter en fonction de leurs compétences les ressources humaines disponibles,
- Donner des consignes claires et précises dans le respect de la légalité à vos équipiers,
- Rendre compte oralement et par écrit.

EXAMEN : BP	Spécialité : AGENT T	ECHNIQUE	DE PRÉVENTI	ON ET DE S	ÉCURITÉ
Epreuve : E2 : I	NTERVENTION DA E2 A : INTERV	NS LE CADRE D ENTION SUR IN	'UNE INSTALLATIOI STALLATION EN TE	N EN TELESECU LESECURITE	RITE –
Session: Las	Repère : D1	Echelle :	Durée : 1 h 20	Coeff.: 2	Folio 2/5
ACADEMIE DE				SUJET	

### **SITUATION**

Vous êtes employé en qualité d'opérateur en télésécurité par la société EUROSECURITE et agissez sous l'autorité d'un chef de station.

La station centrale où vous exercez vos fonctions est agréée APSAD. De type P.2, elle répond aux exigences de la règle R.31 et permet d'assurer la gestion et le traitement des informations en provenance de 438 sites télésurveillés sur le territoire national. Il s'agit de bâtiments ou locaux :

- Industriels
- Commerciaux
- Privés (résidences principales et secondaires).

Pour l'intervention (levée de doute) l'entreprise emploie plusieurs rondiers-intervenants géographiquement prépositionnés pour garantir des délais d'intervention inférieurs à 30 minutes. Chacun dispose d'un téléphone mobile dont vous détenez le numéro.

Vos fonctions vous amènent à recevoir et gérer les informations :

- De mise en et hors service des installations de détection sur site (manuelle, automatique ou télécommandée)
- □ d'alarme et d'autosurveillance,
- d'alimentation ou de défaut d'alimentation électrique des matériels,
- de liaison ou de défaut de liaison radio entre les matériels de l'installation,
- de défaut de la ligne téléphonique constaté lors de la non-réception d'un test cyclique périodique.

EXAMEN: BP	Spécialité : AGENT T	ECHNIQUE	DE PRÉVENTI	ON ET DE S	ÉCURITÉ
Epreuve : E2 :	INTERVENTION DA E2 A : INTERV	NS LE CADRE D ENTION SUR IN	'UNE INSTALLATION STALLATION EN TEI	N EN TELESECUI LESECURITE	RITE –
Session: Logs	Repère : D1	Echelle :	Durée : 1 h 20	Coeff.: 2	Folio 3/5
ACADEMIE DE				SUJET	

EUROSECURITÉ
Télésécurité
11, rue de l'Oie
VERINVILLE

## CONSIGNES OPÉRATEUR S.C.T. (extraits)

### I – RECEPTION D'UNE INFORMATION D'ALARME OU D'ANOMALIE

En cas de déclenchement d'alarme, de test cyclique non parvenu, de mise en ou hors service hors créneaux ou de défaut technique, les opérateurs de la station procéderont à un contre-appel téléphonique sur le site concerné (n° indiqué sur la fiche-site) avant de déclencher une intervention afin de vérifier que l'information reçue n'est pas due à une erreur de manipulation de l'utilisateur.

Lors du contact, il sera fait usage du mot code confidentiel défini (fiche site).

La totalité de la communication téléphonique devra être enregistrée et horodatée.

Chaque événement sera porté à la main courante de la station avec mention :

- des date et heure de :
  - réception de l'information,
  - prise de contact avec le rondier-intervenant compétent,
  - arrivée sur site de l'intervenant,
  - appel éventuel au service public compétent,
  - fin d'intervention.
- du numéro du site concerné,
- de l'identité de l'intervenant,
- de la nature de l'événement.
- des mesures prises.

### II - RAPPEL DES CONDITIONS D'INTERVENTION (rondiers intervenants)

L'intervention pour levée de doute en matière d'intrusion s'effectuera obligatoirement en 4 temps ou phases :

- l'approche du site (en véhicule et en liaison avec la station centrale)
- l'observation.
- l'action sur le point pour reconnaissance et prise des mesures adaptées,
- la fin d'intervention après remise du site en situation de sécurité.

La mission de l'intervenant (R 41 APSAD) consiste à :

- appliquer les consignes préétablies par contrat et communiquées par l'opérateur,
- rendre compte à l'opérateur de son arrivée sur les lieux et de la progression de sa reconnaissance,
- laisser une trace (discrète) de son passage sur les lieux,
- procéder à une vérification des lieux (vérification périmétrique complète) et à un contrôle physique de toutes les issues de l'habitation.
- prendre en cas d'effraction, toutes les mesures conservatoires définies par le contrat d'abonnement, notamment le gardiennage et la sauvegarde de toutes les issues du ou des bâtiment(s).
- informer les forces de l'ordre en cas d'effraction constatée ou de situation anormale.

EXAMEN: BP	Spécialité : AGENT T	ECHNIQUE	DE PRÉVENTI	ON ET DE S	ÉCURITÉ
Epreuve : E2 : II	NTERVENTION DAM E2 A : INTERV	IS LE CADRE D ENTION SUR IN	'UNE INSTALLATION STALLATION EN TEI	N EN TELESECUR LESECURITE	RITE -
Session:	Repère : D1	Echelle :	Durée : 1 h 20	Coeff.: 2	Folio 4/5
ACADEMIE DE				SUJET	

# GESTION INFORMATIONS STATION CENTRALE DE TELESECURITE

DATE:_	E:		Opérateur :		Service:	<b>4</b>	à	ے ا	
Ž	°Z				Intervention		Heures	res	
év.	site	Heure	EVENEMENT	MESURES PRISES	Intervenant	contact	Sur site	Appel FP	fin

		***************************************			
EXAMEN	Spécialité :				
ВВ	AGENT	<b>AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ</b>	<b>JE PRÉVENT</b>	ION ET DE SE	ÉCURITÉ
Epreuve :					
E2:	E2: INTERVENTION DANS LE CADRE D'UNE INSTALLATION EN TELESECURITE -	ANS LE CADRE D'U	INE INSTALLATIO	N EN TELESECUR	ITE -
-	E2 A : INTER	E2 A: INTERVENTION SUR INSTALLATION EN TELESECURITE	TALLATION EN TE	LESECURITE	
Session: 2005	Session: 2005 Repère: D1	Echelle: Durée: 1 h 20 Coeff.: 2	Durée : 1 h 20	Coeff.: 2	Folio 5/5
ACADEMIE DE				SUJET	